

Au Conseil communal

Interpellation :

Pourquoi toujours plus de mineurs participent aux manifestations violentes contre les représentants de l'ordre public ?

Développement :

La Ville de Lausanne vient une nouvelle fois d'être le théâtre, à une semaine d'intervalle, de manifestations qui ont débouché sur l'engagement des forces de police pour ramener l'ordre dans l'espace public. Selon certaines sources d'informations, plus de 15% des manifestants interpellés sont des enfants mineurs provenant de Lausanne ou d'autres communes du canton.

Comme cela fut déjà le cas lors des émeutes de septembre 2007 autour de Beaulieu ou de mai 2008 aux alentours de la Gare de Lausanne, ce sont des responsables de milieux associatifs de gauche qui ont appelé à la manifestation. A lire la presse, pour chacune des manifestations précitées, les noms des responsables de ces troubles répétitifs sont connus des autorités et de la police.

Questions à la Municipalité :

1. Combien de personnes ont-elles été identifiées par la Police Municipale lors des manifestations de 1^{er} mai, puis du 6 mai dernier en ville de Lausanne ?
2. Est-il exact qu'environ 15% des personnes interpellées par la Police lausannoise étaient des adolescents mineurs ?
3. Quelles suites seront données à l'interpellation de mineurs lors de manifestations violentes ?
4. Quelles sont les responsabilités des organisateurs, pour autant qu'ils soient connus par la police, qui invitent des mineurs à prendre part à de telles manifestations ?
5. Des mesures éducatives peuvent-elles envisageables et les parents portent-ils une quelconque responsabilité dans les agissements de leurs enfants ?
6. La Municipalité envisage-t-elle une action pour restreindre la présence de mineurs au sein de manifestations violentes ?

Lausanne, le 11 mai 2010

Claude-Alain Voiblet

